

Image not found or type unknown



Vente de biens apres un deces

Par **sandrine42**, le **11/10/2013** à **10:55**

bonjour , ma mere voudrait vendre à son petit fils la maison attenante à la sienne
mon père étant décédé il y a 10 ans son notaire lui a dit qu'elle doit avoir l'accord de ses
enfants (nous sommes 3) dont mon frere avec qui nous n'avons plus de contact depuis 23
ans et que c'était à elle de se mettre en relation avec lui
par quelle procedure peut-on le retrouver?
le notaire ne peut pas le faire lui meme ?
merci de vos renseignements